

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 FÉVRIER 2025

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 07/02/2025, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION	
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DES MUREAUX, BOUAFLE, VAUX-SUR-SEINE, EVEQUEMONT, ISSOU, BREUIL- EN-VEXIN, SAILLY, DROCOURT ET FONTENAY-SAINT-PÈRE : AVENANT N°4	
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 07/02/2025	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 104

AIT Eddie, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BISCHEROUR Albert, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSE Laurent, BRUNET Yvette, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, POYER Pascal, PRELOT Charles, REYNAUD-LEGER Jocelyne, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**141**)

Absent(s) représenté(s) : 28

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BERTRAND Alain a donné pouvoir à POYER Pascal
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia
BRUSSEAU Pascal a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan
DE LAURENS Benoît a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
DE PORTES Sophie a donné pouvoir à MOUTENOT Laurent
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à BREARD Jean-Claude
DEVEZE Fabienne a donné pouvoir à AIT Eddie
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à BOURSALI Karim
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à DEBRAY-GYRARD Annie
ESCRIBANO-OBEJO Maria a donné pouvoir à BOURE Denis
FAVROU Paulette a donné pouvoir à MERY Philippe
GIRAUD Lionel a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine
HERVIEUX Edwige a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien
KONKI Nicole a donné pouvoir à PERSIL Albert

LAVIGOGNE Jacky a donné pouvoir à REYNAUD-LEGER Jocelyne
MAUREY Daniel a donné pouvoir à JOREL Thierry
MOISAN Bernard a donné pouvoir à BOUTON Rémy
NICOLAS Christophe a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
PLACET Evelyne a donné pouvoir à PELATAN Gaëlle
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles
QUIGNARD Martine a donné pouvoir à FONTAINE Franck
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à BROSSE Laurent
RIOU Hervé a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric
VIREY Louis-Armand a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert

Absent(s) non représenté(s) : 2

EL BELLAJ Jamila, LEBOUX Michel

Absent(s) non excusé(s) : 7

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, DAUGE Patrick, KOENIG-FILISKA Honorine, OURS-PRISBIL Gérard, RIPART Jean-Marie, VOYER Jean-Michel

128 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMAN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUNET Yvette, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSE Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAFID Karima, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMEONI Christophe, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

3 NE PREND PAS PART :

CHARBIT Jean-Christophe, CONTE Karine, HAMARD Patricia

EXPOSÉ

La Communauté urbaine a conclu avec la société SAUR un contrat de délégation du service public de distribution et de production d'eau potable pour le territoire des communes des Mureaux, Bouafle, Vaux-sur-Seine, Evécquemont, Issou, Brueil-en-Vexin, Sailly, Drocourt, Fontenay-Saint-Père, à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de six ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Par la suite, trois avenants ont été conclus :

- L'avenant n°1, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2024, avait pour objet d'intégrer de nouvelles prestations au bordereau des prix unitaires afin de pouvoir rénover et améliorer le réseau existant ainsi que de préciser les conditions d'actualisation des prix,
- L'avenant n°2, qui a pris effet le 23 février 2024, avait pour objet d'insérer un nouvel article au contrat afin de se conformer à la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,
- L'avenant n°3, qui a pris effet le 1^{er} janvier 2025, avait pour objet d'intégrer les modifications apportées par le décret n° 2024-787 du 9 juillet 2024 portant modifications des dispositions relatives aux redevances des agences de l'eau.

Il est désormais nécessaire de conclure un avenant n°4 afin d'intégrer dans le contrat la réalisation, par le titulaire, d'une unité de surpression sur la commune de Limay pour alimenter les réservoirs de Buttes Marisis depuis l'usine de production d'eau de Dennemont afin de lever les risques de non-conformités sanitaires liées à la présence de pesticides relevées sur le site production du captage de Sailly et ainsi de distribuer une eau conforme et décarbonée au cours du second semestre 2025 aux communes de Fontenay-Saint-Père, Brueil-en-Vexin, Sailly et Drocourt.

Par ailleurs, il convient de noter que les modifications opérées sur le contrat initial ne sont pas de nature à remettre en cause les conditions de la mise en concurrence initiale et n'ont pas d'impact sur le niveau de concurrence sur ce secteur d'activité. En outre, ces modifications apportées ne remettent pas en cause l'équilibre financier du contrat, les incidences sur le montant du contrat étant corrélées aux modifications apportées.

Le présent avenant ne modifie pas l'équilibre financier du contrat.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°4 au contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable pour le territoire des communes des Mureaux, Bouafle, Vaux-sur-Seine, Evécquemont, Issou, Brueil-en-Vexin, Sailly, Drocourt, Fontenay-Saint-Père,
- d'autoriser le Président à signer l'avenant susmentionné et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment l'article R. 3135-7,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU le contrat de délégation du service public de distribution et de production d'eau potable pour le territoire, des communes des Mureaux, Bouafle, Vaux-sur-Seine, Evécquemont, Issou, Brueil-en-Vexin, Sailly, Drocourt, Fontenay-Saint-Père, conclu avec la société SAUR, à compter du 1^{er} janvier 2022 pour une durée de six ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2023-06-29_55 du 14 décembre 2023 portant approbation et autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat susmentionné,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2023-12-14_44 du 14 décembre 2023 portant approbation et autorisation de signature de l'avenant n°2 au contrat susmentionné,

VU la délibération du Conseil communautaire n°CC_2024-12-19_09 du 19 décembre 2023 portant approbation et autorisation de signature de l'avenant n°3 au contrat susmentionné,

VU l'avenant n°4, tel qu'annexé à la présente délibération,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°4 au contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable pour le territoire des communes des Mureaux, Bouafle, Vaux-sur-Seine, Evécquemont, Issou, Brueil-en-Vexin, Sailly, Drocourt, Fontenay-Saint-Père.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer l'avenant susmentionné et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 26/02/2025
Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 26/02/2025
Exécutoire le : 26/02/2025
(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification
Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles
(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 13 février 2025

Le Président


ZAMMIT POPELLO Cécile